

# AMMR-ADMR DU DOLON

L'Association AMMR vie quotidienne - ADMR du Dolon intervient sur le territoire de Bièvre Valloire et sur 5 communes : Bellegarde Poussieu, Moissieu sur Dolon, Pact, Primarette, Revel Tourdan

Régie par la loi 1901 et gérée par 17 responsables bénévoles, elle assure un service auprès de 132 clients : personnes âgées, handicapées, familles et autres clients.

L'association dispose de 23 salariées : une TISF, 6 AVS, 4 employées à domicile et 12 agents à domicile. L'association est rattachée au réseau ADMR par la Fédération ADMR Isère (forte de 160 associations dans le département) elle-même affiliée à l'Union Nationale des Fédérations ADMR.

L'activité globale a été de 19754 heures d'interventions.

Il nous paraît plus indispensable que jamais de rappeler le rôle déterminant et incontournable de l'aide à domicile dans le cadre de l'aide aux personnes et du maintien à domicile des personnes âgées dans des conditions de sécurité et de confort maximales.

## **L'allocation personnalisée d'autonomie (APA)**

### **La prestation de compensation du handicap (PCH)**

Ces allocations gérées par les services du Conseil Général sont à ce jour les réponses les mieux adaptées pour permettre le maintien à domicile des personnes.

Lorsqu'une personne remplit les critères d'attribution de l'une ou l'autre de ces allocations, la famille constitue le dossier avec l'aide de sa mairie. Un plan d'aide est établi par une assistante sociale en partenariat avec le bénéficiaire et sa famille. L'association est alors missionnée pour assurer le service auprès du bénéficiaire.

Le plan d'aide définit l'intervention en temps (nombre d'heures) et en prestations :

- aide des courses, faire du ménage,
- la préparation des repas, l'aide à la prise des repas,
- l'aide à la toilette,
- l'aide pour le lever, le coucher,
- la promenade,
- d'autres services répondant à des besoins spécifiques...

Si les personnes n'ont pas droit à l'APA ou PCH, les caisses CARSAT, MSA ou autres caisses complémentaires leur allouent des heures d'aide à domicile dans une moindre mesure, celles-ci étant moins dépendantes.

Afin de répondre au mieux aux exigences de qualité et de rigueur, des sessions de formations obligatoires ou thématiques sont proposées et suivies par l'ensemble du personnel :

- aide à la toilette,
- maladie d'Alzheimer,
- relation avec le malade alcoolique
- Accompagnement en fin de vie
- formation premiers secours...

Après 3 ans et 3000 heures de service à la personne, la salariée peut postuler à la formation qualifiant au DEAVS (Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale).

Malgré les efforts développés, le travail de l'aide à domicile reste difficile, mal compris, et pourtant tellement nécessaire et indispensable...

**L'association s'est engagée dans la démarche qualité depuis Septembre dans le but :**

- d'améliorer la qualité des services à domicile
- d'accompagner les salariées et les bénévoles
- d'adapter les besoins et les attentes des clients

**Les temps forts de la vie de l'Association** restent

**\*L'après midi récréatif.**

**\*L'Assemblée Générale**, présentant les résultats de l'exercice précédent.

L'ensemble de l'association remercie toutes les personnes qui accueillent chaleureusement les bénévoles qui viennent proposer les calendriers de l'association, ces sommes réunies permettant de répondre à des interventions d'urgence.

## HORAIRES D OUVERTURE :

Les bureaux de l'Association AMMR-ADMR du Dolon sont situés à Pact

La secrétaire administrative, Sandrine Romatif, vous accueille

**Du lundi au vendredi de 9H a 12H**

Des responsables bénévoles sont également présents au bureau

**Les lundis mercredis et vendredis de 13h30 a 17h30**

Il est possible de contacter le service pendant ces tranches horaires au 04-74-87-03-45

En dehors de ces horaires, on peut le joindre au 04-74-84-97-07, auprès des « responsables villages » ou éventuellement aux secrétariats de mairie qui transmettront.

### *Le bureau de l'Association se compose désormais ainsi :*

Présidente : Arlette FAURE DE FONDCLAIR

Vice-président : Régis DE LAMBERT

Secrétaire bénévole : Doris SEVE

Secrétaire bénévole adjointe : Michèle CONTAMIN

Trésorière : Thérèse MERGES

Trésorière adjointe : Anne-Marie FANJAT et Françoise GABRIEL

Responsables plannings : Arlette FAURE DE FONDCLAIR et Régis DE LAMBERT

Responsable dossier familles : Arlette FAURE DE FONDCLAIR

La Présidente,

Arlette Faure de Fondclair